



Compte tenu de la conjoncture, il est normal de se sentir dépassé et de ne pas savoir quoi faire. À ScotiaMcLeod, nous croyons qu'il est essentiel de faire face aux périodes difficiles en procédant à une évaluation rationnelle des objectifs à poursuivre et des occasions à saisir. Votre conseiller de ScotiaMcLeod peut vous aider à évaluer les conséquences de la crise financière sur votre planification personnelle et vous recommander des façons d'orienter votre portefeuille en fonction de la situation actuelle et de vos objectifs.

## La retraite : Une question d'adaptation et d'occasions à saisir

Bruce Teron, *directeur général et chef, Programmes de retraite*

**D**ans le monde entier, les économies connaissent des récessions et les marchés financiers se maintiennent autour de leurs plus bas niveaux des dix dernières années. Nous sommes alors nombreux à nous inquiéter : réussirons-nous à réaliser nos objectifs financiers? À quel moment pourrions-nous prendre notre retraite? Notre mode de vie pourra-t-il être à la hauteur de nos attentes? Pourrions-nous être obligés de retourner sur le marché du travail?

Les Canadiens ayant perdu 100 milliards de dollars dans leurs REÉR seulement, les réponses ne sont pas si simples. Il ne fait pas de doute que la conjoncture économique s'améliorera, mais personne

ne peut prévoir exactement quand cela se produira. Dans l'intervalle, d'autres facteurs ajoutent à l'incertitude, comme le recul de la valeur des logements ou la hausse du taux de chômage.

Pourtant, même si les difficultés sont réelles, la pire chose à faire est de laisser les craintes et les doutes nous empêcher d'agir. La meilleure façon de calmer l'anxiété est de procéder à un examen attentif de votre plan financier et de votre stratégie de portefeuille. Ainsi, vous aurez un portrait réaliste de votre situation et de ce que vous pouvez faire pour préparer l'avenir.

... suite à la page suivante

## UNE QUESTION DE TEMPS

---

Si vous avez encore beaucoup de temps devant vous avant de prendre votre retraite, notre expérience nous montre qu'il est nettement plus avantageux à long terme de conserver des placements durant les hauts et les bas du marché. Très peu d'investisseurs qui tentent d'anticiper les mouvements du marché, c'est-à-dire d'acheter lorsque les prix sont bas et de vendre lorsqu'ils sont élevés, s'en tirent bien. Mais quand vient le temps d'établir ses priorités en matière de planification financière, tout est une question de temps.

Commencez par séparer vos objectifs et priorités en trois catégories : court, moyen et long terme. De cette façon, il sera possible d'établir une répartition de l'actif de votre portefeuille sur mesure pour répondre à différents objectifs ayant chacun leur propre horizon temporel.

L'avantage de cette méthode est que l'argent destiné à la réalisation d'objectifs à assez court terme sera investi dans cette optique, en cherchant à réduire le plus possible la volatilité des placements. Cependant, il est tout aussi important de cesser de s'inquiéter de la volatilité des placements consacrés à la réalisation d'objectifs à plus long terme. Comme vous n'aurez pas besoin de ces fonds dans un proche avenir, vous aurez le temps de profiter de la reprise des marchés.

N'oublions pas un autre facteur important qui est, bien sûr, de commencer à investir aussi tôt, et aussi régulièrement, que possible. Ce faisant, vous faites jouer le temps en votre faveur, quelle que soit la conjoncture boursière à court terme.

## QUAND LE TEMPS PRESSE

---

Si vous êtes déjà à la retraite, ou si vous vous en approchez, vous avez moins de temps pour attendre que la conjoncture change. Cela ne signifie toutefois pas que votre conseiller de ScotiaMcLeod n'a aucune option de planification utile à vous proposer.

Même si vous avez déjà besoin d'un revenu de retraite chaque mois, il n'en demeure pas moins que vous devez penser aux années de retraite qui sont encore devant vous.

Pour votre tranquillité d'esprit, rien n'est plus important que de savoir que votre revenu vous permet de payer vos dépenses essentielles. Votre conseiller peut vous aider à évaluer vos besoins de revenu actuels et futurs et à déterminer si vous aurez des difficultés à payer l'essentiel, si vous aurez suffisamment d'argent pour soutenir le mode de vie que vous avez prévu ou si vous risquez d'épuiser votre actif de votre vivant.

Si vous risquez de manquer d'argent, votre conseiller peut vous aider à prendre les mesures nécessaires pour corriger la situation. Cela pourrait vous amener à modifier la répartition de votre actif. Cette répartition peut déterminer le montant du

revenu auquel vous avez accès aujourd'hui et la croissance dont vous pourriez profiter pour renflouer votre capital et maintenir vos revenus.

Bien entendu, si vous avez un revenu insuffisant, il est possible que vous deviez également revoir votre planification, ce qui pourrait par exemple vous amener à continuer une forme de travail après l'âge habituel de la retraite. Si vous craignez de devoir continuer de travailler à temps plein ou à temps partiel quand vous aurez l'âge de prendre votre retraite, il serait judicieux de passer votre situation en revue avec votre conseiller.

## TROIS SOLUTIONS DE REVENU

---

Les marchés ayant enregistré des baisses substantielles, de nombreux investisseurs se tournent maintenant vers des placements qui génèrent un revenu, à la fois pour accroître leur revenu et pour assurer une plus grande stabilité à leur portefeuille. L'un des avantages de la récente volatilité boursière est la baisse des prix de beaucoup de placements produisant des revenus, ce qui se traduit par un potentiel de revenu plus élevé.

---

« Si vous risquez de manquer d'argent, votre conseiller peut vous aider à prendre les mesures nécessaires pour corriger la situation. »

---

Nous vous présentons ci-dessous trois types de placements produisant des revenus dont vous pourriez discuter avec votre conseiller :

- Les obligations de sociétés de premier ordre peuvent assurer la sécurité du capital tout en offrant des taux d'intérêt potentiellement plus élevés que ceux des obligations gouvernementales. Les investisseurs qui cherchent un revenu stable et un risque faible devraient envisager d'intégrer ce type d'obligations dans le cadre d'une stratégie de portefeuille d'obligations échelonnées comprenant des obligations gouvernementales et des obligations de sociétés (voir l'encadré).
- Les actions privilégiées offrent la possibilité d'un revenu en dividendes régulier et des avantages fiscaux quand elles sont détenues hors d'un compte REÉER. Elles offrent également un rendement à l'échéance potentiellement plus élevé que celui des obligations, mais habituellement plus faible que le rendement en dividende des actions ordinaires.
- Les actions ordinaires donnant droit à des dividendes constituent une source de revenus et elles permettent de profiter du potentiel d'appréciation du capital. Envisagez les sociétés de premier ordre qui exercent leurs activités dans des secteurs produisant des flux de trésorerie stables, comme les services aux collectivités, les pipelines et les télécommunications.

Ces types de placement offrent tous un double avantage : ils procurent une source de revenu qui permet de répondre aux besoins immédiats en matière de liquidités et ils peuvent atténuer la volatilité des marchés puisque les taux de rendement sous forme de revenus augmentent quand les prix des obligations ou des actions baissent.

Une mise en garde s'impose toutefois : les rendements élevés que procurent actuellement les revenus des titres sont le signe d'un risque plus élevé sur les marchés. Un portefeuille constitué d'actions et d'obligations de sociétés n'est pas aussi sûr qu'un portefeuille constitué d'obligations gouvernementales et de certificats de placement garanti. Ce qu'il faut,

## LE PORTEFEUILLE D'OBLIGATIONS ÉCHELONNÉES

Un portefeuille d'obligations échelonnées est composé d'un ensemble d'obligations dont les échéances se succèdent dans le temps. Les différents placements sont habituellement de valeur équivalente. Ce type de portefeuille est souvent constitué de sorte qu'une partie des titres arrive à échéance chaque année. Pour maintenir l'échelonnement, le produit des obligations venant à échéance est réinvesti dans les titres de la plus longue échéance (obligation à 10 ans dans le cas d'un échelonnement sur dix ans).

Le portefeuille d'actions échelonnées comporte plusieurs avantages : il procure un flux de revenus régulier, produit des rendements plus élevés que si on investit seulement dans des obligations à court terme, assure la protection du capital et réduit le risque d'incidence négative des variations des taux d'intérêt. Il n'en demeure pas moins que ce type de portefeuille peut tout de même présenter certains risques et qu'il est important d'en discuter sérieusement avec votre conseiller.

c'est trouver un équilibre qui tient compte de l'ensemble de votre situation financière.

Votre conseiller de ScotiaMcLeod peut vous aider à évaluer vos placements et votre profil de tolérance au risque dans le contexte actuel. Évaluez chacun de vos placements selon ses avantages et son rôle au sein de votre portefeuille. Rééquilibrez votre portefeuille de sorte que sa répartition par catégories d'actif et par secteurs soit ramenée aux cibles établies. En procédant ainsi, vous pourrez réaliser quelques-uns des gains de votre portefeuille et investir de façon sélective aux prix actuels du marché.

Dans le contexte actuel, il est essentiel de prendre sa planification financière en main et de maintenir le cap sur les objectifs importants.

# Documents électroniques – encore plus d’options offertes

Si vous profitez déjà des avantages de ScotiaMcLeod en direct, vous pouvez dorénavant obtenir des relevés électroniques par l’entremise de e-Documents Scotia. Ce service permet de consulter et de classer les documents de placements électroniquement plutôt que de les recevoir par la poste. En plus des relevés mensuels et du sommaire annuel des opérations, il est possible d’inclure les avis d’exécution à ce service pratique à valeur ajoutée. Vous n’avez qu’à cliquer sur le lien « Préférences pour la livraison des documents » sous l’onglet « Comptes et Transferts » (Courtage) pour indiquer vos préférences.

Si vous n’êtes pas inscrit à ScotiaMcLeod en direct et aimeriez obtenir plus de détails, veuillez communiquer avec votre conseiller ou un membre de son équipe.



Réflexion :

« L'expérience, ce n'est pas ce qui vous arrive. C'est ce que vous faites avec ce qui vous arrive. »

Aldous Huxley



La présente publication a été préparée par ScotiaMcLeod, une division de Scotia Capitaux Inc. (SCI), membre du FCPE. Ce document n'est donné qu'à titre d'information générale et ne doit pas être assimilé à des conseils personnels en matière de placement, de fiscalité ou de retraite. Nous ne sommes pas des conseillers fiscaux et nous vous recommandons de consulter vos conseillers fiscaux avant de prendre quelque mesure que ce soit en fonction des renseignements qui figurent dans cette publication. La présente publication et l'information, les opinions et les conclusions qu'elle contient sont protégées par le droit d'auteur. Le présent document ne peut être reproduit en totalité ou en partie, ni mentionné de quelque façon que ce soit, et l'information, les opinions et les conclusions qu'il contient ne peuvent être mentionnées, dans chaque cas, sans le consentement exprès préalable de SCI. Le Groupe Banque Scotia désigne La Banque de Nouvelle-Écosse et ses filiales au Canada.

<sup>MC</sup> Marques de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse.

Le Groupe Gestion privée Scotia réunit un ensemble de services destinés à la clientèle privée parmi ceux offerts par La Banque de Nouvelle-Écosse, La Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse, Gestion de placements Scotia Cassels Limitée, Scotia Cassels U.S. Investment Counsel Inc. et ScotiaMcLeod, une division de Scotia Capitaux Inc., toutes membres du Groupe Banque Scotia. Scotia Capitaux Inc. est membre du FCPE.

Tous les produits d'assurance sont vendus par l'entremise de ScotiaMcLeod Services Financiers inc., la filiale spécialisée dans l'assurance de Scotia Capitaux Inc., membre du Groupe Banque Scotia. Lorsqu'ils discutent de produits d'assurance-vie, les conseillers de ScotiaMcLeod agissent en qualité d'assureurs-vie (conseillers en sécurité financière au Québec) représentant ScotiaMcLeod Services Financiers inc.

<sup>MC</sup> Marque de commerce utilisée sous réserve de l'autorisation et du contrôle de La Banque de Nouvelle-Écosse. ScotiaMcLeod est une division de Scotia Capitaux Inc., membre du FCPE.